



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rouen, le 1<sup>er</sup> juin 2022

**ORQUE DANS LA SEINE – FACE AUX INEXACTITUDES, LE DÉROULÉ DES FAITS**

Pierre-André DURAND, préfet de la Seine-Maritime tient à saluer l'ensemble des services de l'État, opérateurs privés, secteur associatif qui ont été mobilisés et qui ont participé à l'opération de suivi et d'accompagnement de l'orque dans la Seine.

Leur engagement a permis un traitement remarquable de cet évènement hors norme en assurant une réactivité et la mise en œuvre de mesures techniques adaptées et à la hauteur de la situation.

Certaines déclarations publiques inconséquentes ont pointé un prétendu manque de réactivité de l'État comme de l'ensemble des acteurs et partenaires engagés auprès du cétacé.

Ces affirmations, interprétations et inexactitudes déployées sur les réseaux sociaux, voire reprises par certains médias, ne sauraient être acceptées. Il en est ainsi notamment, des interviews sensationnalistes et non documentées de M. Eric DEMAY, alors même qu'il n'a pu avoir connaissance de l'ensemble des données et du contexte opérationnel, n'étant pas présent sur le site, et qu'il ne dispose a priori ni de la compétence scientifique ni de la qualification des universitaires et experts engagés.

Face à ces déclarations mensongères, le préfet de la Seine-Maritime apporte son complet soutien aux équipes, et rappelle les faits.

La présence de l'orque a été observée une première fois par les membres du GECC (Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin et des marins de la mer de la Manche), les 16 et 18 mai dans le milieu marin au niveau de l'estuaire de la Seine, elle l'était à nouveau le 20 puis le 22 mai, cette fois dans la Seine, sans pour autant et à ce moment, susciter d'inquiétude ni d'alerte, comme les médias ont alors pu le partager.

Mercredi 25 mai, sur la base de nouvelles images mettant notamment en lumière des signes de santé dégradée de l'animal, le GECC en lien avec les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB), a informé la préfecture de la Seine-Maritime.

L'après-midi même, le préfet a activé le Centre opérationnel départemental, regroupant les différents acteurs concernés et mobilisant les compétences des services spécialisés (DDTM, DDPP, OFB, CEREMA, SDIS 76, GECC, Gendarmerie fluviale et maritime, ARS).

**Cabinet du préfet**

Service régional et départemental de la communication interministérielle

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

En parallèle et au soutien de ce collectif opérationnel, un groupe de travail a été monté, réunissant des experts universitaires, et des spécialistes du milieu associatif ou professionnel, afin de rendre un avis scientifique sur l'état de santé de l'animal et éclairer les mesures à prendre.

Ainsi, les échanges ont dès le départ et de manière continue, fait apparaître que toute intervention invasive (accompagnement de l'animal par capture, filet, tractage ou poussée de l'animal) était totalement inenvisageable et susceptible de créer davantage de dommages à cette orque déjà affaiblie.

À la suite d'une proposition faite par le groupe de travail et préparée le vendredi 27 mai, une opération inédite de guidage de l'orque vers la mer a été tentée par une équipe pluridisciplinaire (OFB, CEREMA, GECC, SDIS 76 et 91, brigade fluviale de la gendarmerie de la Seine-Maritime) le samedi 28 mai en recourant à un dispositif expérimental de diffusion de stimuli sonores sous l'eau et de monitoring par drones.

Dès le dimanche 29 mai au matin, l'analyse des données recueillies a été communiquée au préfet de la Seine-Maritime : les observations ont mis en évidence une absence de vivacité, des réactions incohérentes aux stimuli sonores et un comportement erratique et désorienté de l'orque. Les experts ont également posé un premier diagnostic suivant lequel l'animal souffrait de mucormycose, observable à l'œil nu mais également susceptible de toucher ses organes vitaux.

Au vu de ces constats, le groupe d'experts a conclu à l'unanimité que la seule solution consistait à poursuivre l'observation de l'animal le temps d'organiser son euthanasie, cette issue étant la seule envisageable au regard de son état.

Parallèlement, l'orque n'a pas été observée entre le samedi 28 mai à 23h30 et le lundi 30 mai en fin de matinée. Aperçue par un marin, son observation a été relayée par la capitainerie qui a guidé l'équipage de Sea Shepherd, mobilisé en appui, qui a localisé le corps flottant de l'animal.

Une opération de remorquage du corps de l'orque a immédiatement été lancée afin de procéder à son rapatriement sur une berge de la Seine, sur un quai aménagé afin de pouvoir procéder aux opérations d'autopsie puis d'équarrissage dans des conditions optimales.

Dès le mardi 31 mai au matin, les vétérinaires et biologistes experts dépêchés sur place ont ainsi pu réaliser une autopsie et des opérations de prélèvement sur le corps de l'animal. Il ressort des premiers prélèvements que l'animal décédé, était maigre, affaibli et qu'il ne s'était pas nourri depuis plusieurs semaines avant de venir dans la Seine, suggérant la présence d'une pathologie préexistante, à son entrée dans la Seine.

Les opérations d'autopsie et d'équarrissage ont été placées sous la coordination de la direction départementale de la protection des populations (DDPP), en présence des vétérinaires de l'observatoire PELAGIS, incluant le professeur Jauniaux, expert international des cétacés de l'université de Liège, les équipes de l'OFB (en lien avec le GEEC), la DDTM, ainsi que les équipes de vétérinaires du SDIS. Terminés le mardi 31 mai en début d'après-midi, ces prélèvements ont été envoyés dans plusieurs laboratoires d'analyse biologique (en Bretagne, à Montpellier, Belgique), qui procéderont à des analyses qui détermineront les causes de la mort du cétacé.

Dès qu'ils seront connus, les conclusions de l'opération d'autopsie et les résultats de l'analyse seront rendus publics, par voie de communiqué de presse et publiés sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime comme sur ses réseaux sociaux, comme cela a été fait depuis le début de l'évènement.

Liens vers les réseaux sociaux du Préfet de Normandie et de la Seine-Maritime :

- <https://twitter.com/Prefet76>

- <https://www.facebook.com/Prefet76>